

# CORRIGE QUIZZ N°2 DECEMBRE 2012:

**Nota bene :** les numéros de page donnés dans ce corrigé et les suivants font référence au petit livret des règles de golf 2012-2013, fourni gratuitement par la FFG qui ne va pas tarder à arriver dans les clubs.

## 1. Réponse : A trou en 1

La règle 16-1b autorise le joueur, sur le green, à relever et à nettoyer sa balle. Elle doit être replacée (règle 20-1). Dans le cas présent, c'est exactement ce que fait François ; la balle est donc en jeu bien qu'il n'ait pas enlevé sa marque ; la balle est immobile lorsque le joueur s'éloigne d'elle pour étudier sa ligne de put et il est sur ou quasiment certain que le joueur n'est pas à l'origine du déplacement de sa balle ; il n'est donc pas pénalisé ; concernant l'arrêt de la balle quelques instants au bord du trou, c'est la règle 16-2 qui s'applique ; le temps d'immobilisation de la balle ayant été inférieur à 10 secondes, le joueur est considéré avoir rentré sa balle avec son dernier coup ;

2. La règle 26-1 est très explicite ; En l'absence de certitude ou quasi certitude qu'une balle frappée en direction d'un obstacle d'eau, non retrouvée, est dans l'obstacle, la règle 27-1 s'applique (coup est distance). Dans le cas présent, il ne peut y avoir certitude car Xavier n'a pas vu l'endroit où la balle de Jean-Claude a terminé sa course et le fossé (l'obstacle d'eau) est très proche des clôtures délimitant le terrain. S'il veut pouvoir se dégager à l'endroit où il estime que sa balle est entrée dans l'obstacle, Jean-Claude doit retrouver sa balle. Le fait que Jean-Claude ait joué une balle provisoire ne change rien à la situation. Jean-Claude devra jouer sa balle provisoire si la balle d'origine n'est pas retrouvée, avec pénalité coup et distance ;

3. la réponse est constituée par la définition de la « balle perdue » (p27) :

Une balle est considérée comme perdue si :.....elle n'a pas été retrouvée ou identifiée comme étant la sienne dans les 5 minutes après que le joueur ait commencé à la chercher ; en l'espèce, Yves et Serge n'ont pas la possibilité d'identifier leur balle respective ; ils doivent donc tous les deux repartir au départ du 5 pour Serge et du 7 pour Yves où ils taperont 3 en application de la règle 27-1.

**Conseil : en compétition, le joueur doit impérativement personnaliser sa balle avec un marqueur afin d'éviter ce type de désagrément.**

4. La règle 8-1 énonce que le joueur ne peut donner de conseils ni demander de conseils ; il convient cependant de différencier le conseil du renseignement qui n'est pas pénalisable: voir définition p 29

**A. demande de conseil**

**B. demande de renseignement**

**C. conseil**

**D. renseignement**

**E. demande de renseignement**

**F. conseil**

5. C'est la règle locale « balle placée » et règle d'hiver (p 139 et 140) qui s'applique ;

Fabrice est pénalisable au titre de cette règle car le joueur ne peut placer sa balle qu'une seule fois ; il encourt donc une pénalité de deux coups ; il n'aurait pas encouru de pénalité s'il avait placé sa balle directement au point rose, ce point étant situé, plus loin du trou, à moins d'une longueur de carte de l'emplacement d'origine et ni dans un obstacle ni sur le green

**Prochain quizz en avril !!!!!!!!**